



Sport de haut niveau
11 rue de l'Yser – BP49 - 59635 WATTIGNIES CEDEX

DOSSIER DE SELECTION AUX STRUCTURES DE SPORT DE HAUT NIVEAU DU CREPS DE WATTIGNIES

I - Le dossier de sélection :

Le **présent dossier de sélection (étape 1) n'est en rien un dossier d'inscription (étape 2)**, il est essentiellement un **outil d'analyse des demandes de candidatures** pour les responsables des structures de préparation (pôles, centre d'entraînement, centre de formation de club professionnel...) et le département du sport de haut niveau du CREPS de Wattignies.

Le dossier de sélection est à transmettre au CREPS de Wattignies (département sport de haut niveau) ou au responsable de la structure sportive concernée. Il servira d'appui pour l'entretien de motivation (obligatoire) du sportif lors des phases de recrutement.

En sus de ce dossier de sélection de sportif(ve) souhaitant intégrer le CREPS de Wattignies, une **procédure d'inscription officielle en ligne sera mise en place via le Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)**. Des informations complémentaires sur cette procédure seront apportées **en fonction de la sélection ou non du (de la) sportif(ve)**.

II - Cadre de l'inscription officielle (pour information : 2 étapes sont nécessaires)

1. **L'étape sélection (entre février et mai 2020 selon les disciplines)** : En tant que sportif majeur, parent ou tuteur (pour les mineurs), vous avez à renseigner différents champs de ce dossier de sélection.
2. **L'étape inscription (juin 2020)** : sous réserve de l'accord de la directrice de l'établissement et une fois l'étape précédente « sélection » validée, les parents, tuteurs ou sportifs majeurs seront invités à retourner différentes pièces complémentaires (autorisation de sortie, fiche de renseignements médicaux, droit d'exploitation à l'image, acceptation du règlement intérieur...). L'inscription sera effective dès réception de ces documents (un courriel sera transmis au (à la) sportif(ve) sélectionné(e) indiquant des identifiants et des mots de passe qui permettront d'intégrer des données relatives à cette 1^{ère} étape).

DISCIPLINE SPORTIVE :

LE SPORTIF

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone portable du sportif :

Email du sportif (*merci d'écrire en majuscule*) :

Nombre de frère(s) et sœur(s) et âge(s) :

PHOTO
D'IDENTITE

CREPS de WATTIGNIES
Département du sport de haut niveau

REGIME ENVISAGE :

Pour toutes demandes particulières et vous accompagner dans cette démarche, le secrétariat du HN du CREPS est à votre disposition : hn@creps-wattignies.sports.gouv.fr / 03 20 62 08 43

INTERNE ⁽¹⁾ (les **sportifs inscrits en enseignement secondaire** sont prioritaires au sein des internats du CREPS)

Interne au sein du CREPS ⁽²⁾ :

Choix 1 ⁽³⁾ - **durant les périodes scolaires avec libération impérative de la chambre durant les congés scolaires**

Choix 2 ⁽³⁾ - **durant toute l'année scolaire (périodes scolaires + vacances scolaires) prioritairement aux sportifs post-bac et ultramarins.**

En fonction des places disponibles, des possibilités d'hébergement au sein des internats du CREPS peuvent être accordées aux **sportifs lycéens** hors région Hauts de France. Ces demandes restent sous réserve de validation du département sport de haut niveau.

REMARQUES :

- **Présence des sportifs le week-end :**
 - seuls les sportifs lycéens et étudiants sont autorisés à être hébergés au CREPS
 - pour les collégiens, retour obligatoire en famille ou famille d'accueil
- **Présence des sportifs lors des congés scolaires :**
 - seuls les étudiants bénéficiant d'une chambre à l'année sont autorisés à être hébergés au CREPS (choix 2)
 - les sportifs lycéens peuvent sous certaines conditions d'encadrement et sous réserve de décision du département sport de haut niveau être autorisés à bénéficier de ces conditions.

Conseils aux sportifs « éloignés » (mineurs hors région Hauts de France ou ultramarins) :

Pour assurer l'équilibre de vie des sportifs et notamment leur sécurité affective, les familles doivent désigner pour leur enfant interne mineur ou ultramarin, une famille d'accueil.

Vous trouverez en page 4 des consignes particulières pour les familles d'accueil ainsi qu'une attestation de résidence éloignée à compléter dès cette phase de sélection.

Le département sport de haut niveau vous suggère de vous rapprocher des différents responsables de structures d'entraînements pour vous accompagner dans vos démarches.

Interne en résidence universitaire* pour les sportifs étudiants ⁽²⁾ :

Dans le cadre d'une convention entre le CREPS et le CROUS de Lille, des studios sont attribués aux sportifs étudiants du CREPS. Les demandes de logements s'opèrent dans un 1er temps par le CREPS. Pour plus d'information sur les démarches complémentaires, contacter le secrétariat du HN du CREPS.

* : résidence Mermoz à Wattignies du 01/09/20 au 30/06/21

1/2 PENSIONNAIRE ⁽¹⁾

EXTERNE ⁽¹⁾

(1) : **cocher la case correspondante**

(2) : **cocher la case correspondante**

(3) : **cocher la case correspondante**

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

SITUATION FAMILIALE**PERE ***

NOM, Prénom :

Adresse (si différente de celle du sportif) :

Profession : Téléphone professionnel :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mel (**merci d'écrire en majuscule**) :
 marié concubinage séparé/divorcé / date : veuf / date :
Conjointe/concubine du père si différent de la mère NOM, Prénom :

Profession : Tél. : Mel :

MERE *

NOM, Prénom :

Adresse (si différente de celle du sportif) :

Profession : Téléphone professionnel :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mel (**merci d'écrire en majuscule**) :
 marié concubinage séparé/divorcé / date : veuf / date :
Conjoint/concubin de la mère si différent du père Nom, Prénom :

Profession : Tél. : Mel :

RESPONSABLE LEGAL *
 Père - Mère - Autre ⁽¹⁾

Préciser NOM, Prénom et le lien avec le sportif :

Adresse (si différente de celle du sportif) :

Téléphone : Mel :

Personne à prévenir en cas d'urgence :**Personne à contacter pour la transmission d'information :**(*) : **champs obligatoires**(1) : **merci de cocher la case correspondante**

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

CONSIGNES POUR LES FAMILLES D'ACCUEIL

Ces consignes précisent les responsabilités respectives des familles entre elles.

Merci de lire attentivement ce document et de le transmettre ensuite à la famille d'accueil.**1 - La famille du sportif mineur s'engage à :**

- **désigner une famille d'accueil pour le sportif mineur « éloigné » ou ultramarin interne.** Cette désignation devra être connue du responsable de la structure d'entraînement de haut niveau. Les coordonnées de la famille seront indiquées obligatoirement dans l'attestation de résidence éloignée.
- **choisir cette famille prioritairement à proximité du CREPS** (Métropole de Lille),
- **donner à la famille les informations et consignes nécessaires à la bonne santé du sportif** (allergies possibles, régime alimentaire, personnes à prévenir en cas d'urgence...) ainsi qu'à **s'entendre sur les modalités de la vie quotidienne** (régime de sorties, horaires...).

2 - La famille d'accueil s'engage à :

- héberger le sportif mineur ou ultramarin :
 - * pendant les week-ends, périodes de vacances (si le sportif ne retourne pas dans sa famille) et les jours de fermeture de l'établissement,
 - * en cas d'exclusion de l'internat,
 - * en cas de maladie,
- respecter les consignes de la famille concernant la santé du sportif et les règles de la vie quotidienne,
- être l'interlocutrice du CREPS en cas de force majeure, lorsque la famille ne peut être jointe,
- assumer la responsabilité des sorties du jeune hors entraînement et compétition, si la sortie est autorisée.

En cas de défaillance de la famille d'accueil, cette fonction peut est assurée de manière exceptionnelle par le responsable de la structure d'entraînement de haut niveau.

ATTESTATION DE RESIDENCE ELOIGNEE*

Je soussigné(e) : _____

Père Mère ou Tuteur

de (Nom, Prénom de l'enfant) : _____

inscrit au sein de la structure de haut niveau suivante : _____

désigne la famille suivante comme « Famille d'Accueil » pour le/la sportif(ve) cité(e) ci-dessus durant les week-ends et/ou les périodes de vacances scolaires :

Nom	Adresse	Téléphone
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Fait à _____, le _____

Signature des parents ou du responsable légal

*** Pour les enfants dont les parents vivent hors région Hauts de France ou à l'outre-mer**

CREPS de WATTIGNIES
Département du sport de haut niveau

Autres renseignements dont vous souhaiteriez informer la directrice du CREPS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CETTE FICHE RESTE STRICTEMENT CONFIDENTIELLE

A le

Signature des parents (ou du responsable légal)

➔ Remarque : les informations personnelles demandées dans ce dossier sont essentielles pour une meilleure prise en charge des sportifs, et sont collectées aux seules fins de gestion de l'activité « Sport de haut niveau » du CREPS de Wattignies. Cette collecte est effectuée en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) n°2016/79 mis en place le 25 mai 2018.

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
EN VUE DE L'AFFECTATION SCOLAIRE
(Enseignement secondaire)**

DISCIPLINE SPORTIVE :

NOM : Prénom :

Etablissement actuel (année scolaire 2019/2020) :

Adresse précise et complète :

..... Tél.

Classe actuelle :

Numéro d'Identification National (INE)* :

Langues vivantes actuelles : - LV A :

- LV B :

* : vous trouverez le n° INE sur les bulletins scolaires, des relevés de notes ou auprès de votre établissement scolaire actuel

Redoublement(s) antérieur(s) : OUI - NON ⁽¹⁾ dans l'affirmative, précisez la (les)

classe(s) et l'année (les années)

Difficulté(s) scolaire(s) particulière(s) :

Temps passé par jour pour le travail scolaire (hors établissement scolaire) :

Orientation envisagée pour 2020/2021 (classe) :

Option(s) éventuelle(s) :

Langues vivantes : - LV A :

- LV B :

INDISPENSABLE : ✎ Joindre au présent formulaire :

- la photocopie des bulletins scolaires des cinq derniers trimestres

A le

Signature des parents (ou du responsable légal)

(1) : rayer la mention inutile

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE
D'UNE AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

DISCIPLINE SPORTIVE :

NOM : Prénom :

Etablissement secondaire, universitaire, professionnel ou autre (année scolaire 2019/2020)

Nom de l'établissement :

Numéro d'Identification National (INE)* :

Adresse précise et complète : Tél. :

Formation scolaire, universitaire, situation professionnelle ou autre :

.....

** : vous trouverez le n° INE sur les bulletins scolaires, des relevés de notes ou auprès de votre établissement universitaire actuel*

Orientation envisagée pour 2020/2021 :

Etablissement universitaire, professionnel ou autre (mentionner le nom de l'établissement, la filière et l'adresse complète) :

Vœu n° 1 :

.....

Vœu n° 2 :

.....

Vœu n° 3 :

.....

Remarque : la possibilité vous est offerte de joindre la copie de vœux enregistrés sur la plate-forme « Parcours-Sup » au moment de ce dossier de sélection.

A le

Signature :

CREPS de WATTIGNIES
Département du sport de haut niveau

AVIS DES TECHNICIENS
relatif à la demande d'entrée au sein de la structure de sport de haut niveau
dans la discipline suivante : (1)

Le Sportif

NOM Prénom

Club - Département/ Région club.....

Avis de l'entraîneur de club (obligatoire)

NOM Prénom Club

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avis du conseiller technique d'Etat ou fédéral (niveau national ou régional – si possible)

NOM Prénom Région

.....
.....
.....
.....
.....

(1) préciser le nom de la structure (pôle, structures associées, centre de formation de club professionnel, ...) et la discipline sportive

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

OBJECTIFS DU SPORTIF
 (inscrit en enseignement secondaire ou supérieur)

NOM Prénom

OBJECTIFS SCOLAIRES (SECONDAIRE / SUPERIEUR)

A court terme (fin d'année)	A moyen terme (2-3 ans)	A long terme (branche d'activité, métier)
Exemples : - passage en 3 ^{ème} - passage en 1 ^{ère} (préciser filière) - Lycée - Passage en 3 ^{ème} année universitaire (préciser filière) - En situation d'emploi (préciser secteur) - ...	Exemples : - lycée professionnel - lycée général - université (préciser) - Bac pro, BTS - Concours de la fonction publique - Emploi (préciser filière) - ...	Exemples : - éducateur sportif - management - commerce, vente - paramédical - ...

OBJECTIFS SPORTIFS (indiquer l'échéance)

A court terme (fin de saison)	A moyen terme (l'olympiade)	A long terme (pratique en senior)
Exemples : - maintien au pôle - pôle France - centre de formation - résultats internationaux - ...	Exemples : - pôle France - centre de formation - équipe de France de catégorie - contrat professionnel - résultats internationaux - ...	Exemples : - pôle France - participation aux JO - équipe de France senior ... - 1 ^{ère} division - contrat professionnel - ...

Quelle est, selon vous, la difficulté la plus importante que vous allez rencontrer ?

.....

.....

.....

Avez-vous déjà connu l'internat :

OUI

NON (barrer la mention inutile)

CREPS de WATTIGNIES

Département du sport de haut niveau

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

DISCIPLINE SPORTIVE :

- NOM et Prénoms :
- Age :
- Taille (cm) :
- Poids :
- Taille (vêtement sportif) S M L XL
- Club d'appartenance :
- Nom de l'entraîneur :
- Coordonnées de l'entraîneur (tél, @) :
-
- Niveau de pratique en club (départemental, régional, national, international) :
-
- Niveau de pratique en sélection (départemental, régional, national, international) :
-
- Palmarès des deux dernières années (titres, sélections, classement, ...) :
-
-
-

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION DU CREPS

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| ❖ Inscription sur la liste des sportifs de haut niveau : | | |
| • ELITE | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| • SENIOR | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| • RELEVE | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ❖ Inscription sur la liste des sportifs "espoirs" ou
« collectifs nationaux » | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

- INFOS PRATIQUES -

Rentrée des structures

▪ Rentrée 2020-2021 des structures de Haut niveau au CREPS de Wattignies

La rentrée pour les sportifs de haut niveau au CREPS de Wattignies se décompose en **2 temps distincts** : la **semaine d'intégration (lundi 24 au vendredi 28 août 2020)** suivie d'une **rentrée officielle en lien avec le calendrier scolaire (1^{er} septembre 2020)**.

➤ Semaine d'intégration (lundi 24 au vendredi 28 août 2020) :

Si la présence des sportifs n'est pas imposée par le CREPS, la semaine d'intégration permet d'anticiper un certain nombre d'actions éducatives/pédagogiques et d'activités obligatoires afin d'alléger les plannings souvent surchargés en cours d'année.

Cette semaine est organisée en coopération avec les responsables de structures d'entraînements et est couplé à des entraînements ou activités complémentaires pris en charge par les référents des structures.

Pour plus d'information, il vous est conseillé de vous rapprocher des responsables de structures d'entraînements.

La participation à la semaine d'intégration sera demandée lors de la phase d'inscription.

Exemples d'activités organisées par le CREPS : informations sur les attentes en matière de vie scolaire et vie quotidienne (prioritairement pour les primo-arrivants ou les sportifs changeant d'établissement scolaire), cohésion de groupe, surveillance médicale réglementaire, diététique, tests mobilité et posture...

➤ Rentrée officielle (à compter du mardi 1^{er} septembre 2020) :

La présence de l'ensemble des sportifs inscrits au sein des structures d'entraînement est obligatoire.

▪ Les tarifs des pensions (à titre indicatif)

Exercice 2019/2020 (sous réserve de modifications de tarifs en conseil d'administration – mars 2020)

A savoir :

- Le CREPS établit les factures des pensions directement auprès des structures supports (fédération, ligue/comité ou club).
- Il appartient aux parents et/ou sportifs de se rapprocher des responsables de structures d'entraînements pour de plus amples renseignements quant aux modalités de paiements et éventuelles prises en charge.

➤ Semaine d'intégration : dernière semaine d'août

Pension complète (du lundi au vendredi)	135 €
Demi-pension (du lundi au jeudi) – déjeuner ou dîner et gouter	85 €
Externat (hors restauration)	30 €

➤ Période du calendrier scolaire/universitaire : septembre à début juillet

Pour les sportifs INTERNES hébergés au CREPS qui libèrent leur chambre durant les petites vacances scolaires	4 845,00 €
Pour les sportifs INTERNES hébergés au CREPS qui demandent lors de leur inscription à conserver leur chambre tout au long de l'année scolaire	5 815,00 €
Pour les sportifs universitaires INTERNES logés en chambre universitaire à proximité du CREPS dans le cadre d'un accord passé avec le C.R.O.U.S. de Lille	6 835,00 €
POUR LES ½ PENSIONNAIRES	2 960,00 €
POUR LES EXTERNES	1 000,00 €

Dans le cadre de sa politique d'aide au sport de haut niveau, la région Hauts-de-France est susceptible* de participer aux frais de pension et de demi-pension des sportifs inscrits en structures fédérales (hors centre de formation de club professionnel) lors de la période du calendrier scolaire.

Ces participations se caractérisent de la manière suivante :

- **700,00 €** par trimestre et par athlète **interne, originaire de la Région Hauts-de-France**, soit **2 100,00 €** par an
- **600,00 €** par trimestre et par athlète **demi-pensionnaire, originaire de la Région Hauts-de-France**, soit **1 800,00 €** par an
- **300,00 €** par trimestre et par athlète **interne d'une autre région**, soit **900,00 €** par an
- **200,00 €** par trimestre et par athlète **demi-pensionnaire d'une autre région**, soit **600,00 €** par an.

* : sous réserve d'une validation de la collectivité